
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et NCSG
Mercredi 29 octobre 2025 – 10h30 à 11h30 IST

WENDY PROFIT

Bonjour et bienvenue à la réunion conjointe du conseil d'administration de l'ICANN et de la NCSG. Je m'appelle Wendy Profit et je suis responsable de la participation pour cette séance. Sachez que cette séance est enregistrée et régie par le code de conduite des participants de l'ICANN, par les normes de comportement de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de l'ICANN.

L'interprétation sera faite en anglais, en français et en espagnol. Veuillez suivre les directives suivantes de participation à la séance. Je les mettrai dans le chat pour référence. C'est une réunion entre la NCSG et le conseil d'administration, donc nous n'écoutons pas les questions de la salle pendant cette séance, sauf si nous avons un peu de temps à la fin.

Pour les participants à distance de la NCSG, si vous voulez prendre la parole, veuillez lever la main sur Zoom et lorsqu'on vous donnera la parole, vous pourrez mettre votre micro en marche. Les gens qui sont dans la salle pourront utiliser le micro salle ici à la table du personnel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Veuillez donner la langue dans laquelle vous allez parler, votre nom et parlez lentement et clairement. Si vous prenez la parole. Je donne la parole maintenant à Tripti Sinha, présidente du conseil d'administration de l'ICANN.

TRIPTI SINHA

Merci, Wendy. Bienvenue à tous. C'est la deuxième réunion bilatérale. Nous sommes avec la NCSG. J'aimerais d'abord faire les présentations. Donc, est-ce qu'on pourrait commencer ici et ensuite faire le tour de la table? Merci.

MANJU CHEN

Je suis Manju Chen et je représente la NCSG au conseil de la GNSO.

AMITABH SINGHAL

Bonjour. Je suis membre du conseil d'administration.

MAARTEN BOTTERMAN

Maarten Botterman, également au conseil d'administration.

JULF HELSINGIUS

Julf Helsingius au conseil de la GNSO.

BRUNA SANTOS

Bruna Santos. Conseil de la GNSO et NCSG.

CHRIS CHAPMAN	Chris Chapman, vice-président du conseil d'administration de l'ICANN.
RAFIK DAMMAK	Président de la NCSG.
CHRIS BUCKRIDGE	Chris Buckridge, membre du conseil d'administration.
TRIPTI SINHA	Tripti Sinha, présidente du conseil d'administration.
KURTIS LINDQVIST	Kurtis Lindqvist, PDG de l'ICANN.
BECKY BURR	Becky Burr, siège 13 au conseil d'administration.
CHRISTIAN KAUFMAN	Christian Kaufman, membre du conseil d'administration.
JAMES GALVIN	James Galvin, liaison SSAC au conseil d'administration de l'ICANN.
SAJID RAHMAN	Sajid Rahman, membre du conseil d'administration de l'ICANN.

FARZANEH BADIEI

Farzaneh Badiei, membre de la NCSG et je représente également la NCSG au conseil de la GNSO. Bonjour, Je suis très heureuse qu'il ne soit plus 9 h du matin.

TRIPTI SINHA

Au nom du conseil d'administration, c'est Chris Buckridge qui va présider la séance, donc je lui donne la parole dès maintenant.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup Tripti et bienvenue à tous pour cette séance de discussion entre le conseil d'administration et la NCSG. Nous avons reçu des questions et il y a une discussion qui a été prévue dans un document et l'ordre du jour est assez plein, donc nous allons entrer dans le vif du sujet dès maintenant.

Donc, voilà, la question que le conseil d'administration a posée à la NCSG, je crois qu'elle est assez globale, mais qu'elle correspond également à certaines des questions de la NCSG pour nous, mais je vais la lire.

Donc, selon la NCSG, quelles devraient être les priorités en matière de politique pour l'organisation ICANN et pour le conseil d'administration en 2026, si l'on prend en considération le nouveau plan stratégique sur cinq ans, le réexamen SMSI+20 et le lancement récent du groupe intercommunautaire sur la révision des révisions? Donc, on va vous donner la parole, on va écouter la réponse de la NCSG et on va aussi voir un petit peu ce qui a été communiqué par la NCSG au conseil d'administration.

RAFIK DAMMAK

Merci Chris. En ce qui concerne les priorités pour nous à la NCSG, donc nous sommes dans la GNSO. En matière de politique, nous essayons d'avoir certaines priorités et nous essayons de nous préparer au niveau de la NCSG parce qu'il y a parfois des préoccupations de participation à certains des groupes de travail de PDP lorsqu'ils sont lancés. Mais au delà, nous essayons de réfléchir à ce qui est nécessaire pour ces PDP. J'essaie de trouver la liste en fait.

Donc, ce n'est pas un ordre précis, mais je vais vous en mentionner un certain nombre. Par rapport à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, c'est quelque chose que nous surveillons. Pour information, nous avons un document informatif qui résume certaines de nos réflexions et le sens qui, selon nous, doit être choisi. Par rapport à la révision UDRP, c'est important, mais je ne crois pas que ça démarrera bientôt.

Autre chose que vous avez peut-être entendu en ce qui concerne le RDRS et les demandes urgentes. Nous suivons cela de près et nous avons pris position par rapport à cela. On partage ceci avec d'autres membres de la NCSG.

Je ne vais pas vous donner toute la liste, mais par rapport à la nouvelle série, en particulier le soutien au candidat, nous suivons de près et nous avons certaines questions. Et d'ailleurs, il y a une discussion qui aura lieu demain avec l'équipe d'ICANN org sur cette question.

Et enfin, ce n'est pas vraiment une politique, mais puisque nous avons eu une séance là-dessus, c'était samedi, donc le blocage du DNS suite à un document du SSAC. Donc, voilà, je vous partage tout simplement la liste des éléments qui représentent pour nous des priorités en matière de politique. Je ne sais pas si vous souhaitez clarifier quelque chose. Je ne vois pas la question-là.

CHRIS BUCKRIDGE

Pardon. Oui. On pourra revenir sur certaines de ces questions au fur et à mesure qu'on écouterait les questions que vous nous avez posées à la NCSG. Mais, je voudrais vérifier, au niveau du conseil d'administration, si mes collègues ont des réponses par rapport aux priorités que Rafik vient de nous exposer comme début de conversation. On passera aux questions de la NCSG après, mais par rapport aux priorités, donc qu'en pensez-vous? Très bien. Donc, avançons alors et on pourra approfondir ces différentes questions.

CHRIS CHAPMAN

J'aimerais bien savoir du point de vue de la NCSG, comment est-ce que vous correspondez au plan stratégique? Une des caractéristiques des différentes unités constitutives, c'est que certaines ont repéré des points précis où elles peuvent ajouter de la valeur. Donc, ce serait bien d'avoir votre point de vue par rapport à ça.

RAFIK DAMMAK

Merci Chris, Je suis entouré de Chris là. Alors, on ne peut pas répondre directement, mais par rapport à cette année, par rapport

à nos priorités, la question c'est de voir comment être plus impliqué de manière plus efficace dans le processus du plan opérationnel et du budget de l'ICANN, parce qu'en fin de compte, c'est ce qui permet d'opérationnaliser la planification stratégique.

Donc, on a eu plusieurs séances avec l'équipe finances et planification de l'ICANN pour comprendre le processus. Ils nous ont également préparé différentes initiatives stratégiques. Il y en a beaucoup. Et, sur la base de ce que nous avons comme priorité, on essaie de faire correspondre à ces initiatives stratégiques.

Et, je disais au début qu'on avait essayé de repérer quelles étaient les ressources dont on avait besoin pour voir si ceci peut être intégré au plan opérationnel et au budget. Et, par rapport à ces questions de politique, de voir ce sur quoi il faut travailler.

Donc, on essaie d'anticiper, voir si on a besoin de faire une étude spécifique. Mais, je crois que la première chose, c'est déjà de faire l'exercice de planification, de voir comment on peut influencer sur le plan opérationnel et le budget.

On essaie de mieux se familiariser avec le processus grâce à l'équipe org de l'ICANN, et de voir un petit peu ce qui est important pour nous. Donc, sans attendre la procédure de consultation publique. Voilà. Donc, c'est ce qu'on essaye de faire et c'est un petit peu notre idée en termes de correspondance entre vous et nous.

CHRIS CHAPMAN

Très bien, c'est très encourageant et j'apprécie votre honnêteté dans votre réponse. Le fait que parfois c'est des petits pas. Alors, le plan stratégique, n'oublions pas que c'est quelque chose qui est révisé tous les ans. C'est un document vivant, comme on dit. Et donc, l'exercice actuel de priorisation, justement, c'est la contribution. Et puis, c'est aussi la question de la redevabilité par rapport au plan. Donc, j'apprécie ce que vous venez de dire.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci, Chris. On va peut-être passer à la première question de la NCSG. Rafik?

RAFIK DAMMAK

Vous avez quelque chose Farzaneh là-dessus?

FARZANEH BADIEI

Je voulais ajouter que nos priorités correspondent aux valeurs qu'on essaie de promouvoir à l'ICANN, donc les droits humains, la redevabilité des organismes, les évaluations d'impact des droits humains. Et, les PDP, à partir de maintenant, devront comprendre une composante vérification des droits humains. Donc, il faudra allouer un budget pour que ce travail se fasse de manière appropriée. On aimerait également voir davantage de programmes pour la protection des droits des titulaires de noms de domaine. Et, entre autres, leur formation pour rationaliser leur accès aux noms de domaine.

RAFIK DAMMAK

Avant de passer à la question suivante, j'aimerais saisir cette opportunité pour remercier Xavier et son équipe, Becky Nash pour leur soutien en matière de planification. Donc, nous allons maintenant passer aux sujets que nous avons suggérés. On a essayé de créer des catégories pour aider un petit peu. La dernière version est un peu longue, mais cela permettra de mieux donner le contexte et je vais demander à Bruna de commencer.

BRUNA SANTOS

Merci. Je crois qu'il faut considérer cette question comme en partie de la préoccupation de la NCSG par rapport à la durabilité et la pérennité du modèle multipartite de l'ICANN, et aussi par rapport aux décisions et aux mises en œuvre des politiques.

Le RDRS et l'IRT sont des processus que nous surveillons de près. La NCSG pense que le conseil de la GNSO. Notre positionnement en matière de politique devrait être mieux respecté. Et, dans ce contexte, il faut souligner que nous avons essayé de promouvoir au fil des années passées d'éviter l'utilisation de mécanismes comme avis par rapport au PDP pour revenir sur des sujets qui sont clos.

Donc, cette question, c'est comment est-ce que vous jouez votre rôle par rapport à la protection du modèle multipartite, en particulier au cours des années à venir, en tenant en compte les pressions qui ressortiront de la prochaine série? Et, qui sont déjà ressorties d'ailleurs.

Je ne vais pas tout lire, mais Farzaneh, je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose à ça. C'est tout.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup. Les trois ABC qu'il y a dans ce point sont très différents, je crois, par rapport aux sujets qui sont soulevés. Je vais d'abord donner la parole à Maarten pour répondre à certaines des questions qui font partie de la partie A de la discussion.

MAARTEN BOTTERMAN

Merci beaucoup. Bien sûr, l'ICANN doit protéger l'intégrité de ses processus conformément à ce que déterminent les statuts constitutifs. C'est pour cela que le plan stratégique est élaboré pour avoir un horizon vers lequel nous nous dirigeons tous ensemble.

Donc, le plan stratégique est le document qui met l'accent sur cette opportunité de travailler ensemble. Le conseil d'administration écoute la communauté et en même temps est conscient que nous devons ensemble améliorer le système multipartite, comme cela est dit par ailleurs dans le plan stratégique.

Il est clair que nous devons faire des progrès et nous sommes engagés à faire cela. Il est clair que la politique doit venir de la communauté. Elle doit être approuvée par les SO et les AC.

Et, le conseil d'administration écoute bien tout cela. D'un côté, les uns de l'autre côté, les autres, pour s'assurer que ces politiques sont mises en œuvre de manière correcte. Et, ce progrès est

toujours possible. Bien sûr, nous sommes engagés à arriver à des résultats positifs et nous veillons à ce que tout cela se passe dans les meilleures conditions.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Maarten. Je vais tracer une ligne très ferme entre ces questions et le travail de préparation du conseil, dont on a parlé avec le conseil dans une séance plus tôt cette semaine, pour nous assurer qu'il y a toujours une communication entre le conseil d'administration et le conseil de la GNSO tout au long du processus d'élaboration de politiques, afin de ne pas nous retrouver dans des situations où les recommandations puissent être rejetées par le conseil d'administration.

Donc, travailler ensemble, ouvrir des canaux de communication, comprendre quelles sont les préoccupations, ce sont des éléments essentiels de ce travail. Il est critique pour les processus de l'ICANN que nous évitions des situations où le conseil d'administration rejette des recommandations découlant des processus d'élaboration de politiques. Donc, nous allons poursuivre ce travail. Les membres du conseil d'administration travaillent avec le conseil de la GNSO en vue de cet objectif. Voilà. Maarten a répondu aux points A et B de cette question. Il y a un point C également. Excusez-moi. Quels sont les mécanismes que l'ICANN va déployer pour s'assurer que les priorités des politiques reflètent les besoins et les réalités des régions faiblement desservies dans des domaines

tels que le renforcement des capacités, la diversité linguistique et l'inclusion numérique.

Je ne sais pas si mes collègues ont des commentaires par rapport à cela. Amitabh.

AMITABH SINGHAL

Oui, c'est une question très importante par rapport au sud global. Moi, j'appartiens au sud global et donc merci à la NCSG d'avoir soulevé cette question.

Pour ce qui est de l'ICANN, nous nous sommes engagés à faire participer davantage de gens venant de ces régions par le biais d'activités de renforcement des capacités, par exemple, afin qu'ils puissent participer aux discussions en matière d'élaboration de politiques. On essaye également de faire en sorte que les politiques reflètent les intérêts des régions, notamment les régions qui sont faiblement représentées.

L'organisation ICANN et les équipes de relations avec les parties prenantes ont mis en place des programmes pour renforcer les capacités. Par exemple, avec la plateforme ICANN Learn, le programme de bourses, le programme de NextGen.

L'ICANN fournit également un soutien aux déplacements pour les membres de la communauté qui souhaitent participer aux réunions de l'ICANN. Ce soutien vise à réduire les coûts liés aux déplacements dans les différentes régions en finançant les billets d'avion, l'hébergement et tout cela pour nous assurer que toutes

les perspectives soient présentes dans les discussions de politique et dans les processus de prise de décision.

Je sais que ces exemples ne sont pas exhaustifs, mais ils nous permettent d'avoir une idée de ce qui est fait dans ce sens. Notre engagement est permanent pour que les priorités des politiques reflètent les besoins et les perspectives des parties prenantes qui se trouvent dans ces régions faiblement desservies. Mes collègues souhaitent ajouter quelque chose?

SAJID RAHMAN

Amitabh a parlé de tout ce que l'on fait bien. Et, on devrait savoir comment cette participation de ces régions a changé. Et malheureusement, cette tendance diminue, malheureusement. Donc, comment pouvons-nous changer cela pour encourager la participation des membres de ces communautés qui se trouvent dans le sud global?

L'un des défis les plus importants pour le renforcement des capacités, c'est qu'il y a toujours cette question de la participation qui dépend de l'endroit où la réunion de l'ICANN se tient. Et, donc, la question que nous pouvons poser à la communauté de la NCSG, c'est de savoir si vous avez d'autres idées à mettre en place pour améliorer cette situation.

FARZANEH BADIEI

Ce sont des questions qui sont très utiles. En ce qui concerne le renforcement des capacités, c'est une question qui nous tient à

cœur, mais je pense que l'on n'a pas eu une réponse concrète par rapport à l'une des questions que l'on a posées auparavant. Donc, quelles sont donc les mécanismes de responsabilité et de transparence?

Quels sont les engagements que vous pouvez faire pour éviter de vous retrouver dans une situation où vous devez répondre à des pressions externes ou internes? La GNSO s'occupe d'un certain nombre de politiques qui doivent être mises en place et après être lancée au niveau des gTLD.

CHRIS BUCKRIDGE

Becky, vous voulez répondre?

BECKY BURR

Le conseil d'administration a été très prudent, notamment au cours des dernières années, dans la mise en place des politiques approuvées par le conseil de la GNSO. Nous avons beaucoup réfléchi aux nouveaux problèmes qui se présentaient au fur et à mesure qu'ils se présentaient.

Je ne pense pas qu'il y ait une preuve par rapport au fait que le conseil d'administration se presseraient pour lancer la prochaine série. Vous êtes au courant du temps que les gens de l'IRT consacrent à ce travail, Et, peut-être que vous ne savez pas la quantité d'heures que le conseil d'administration consacre à cette question également. Nous avons donc un caucus qui s'occupe de

la prochaine série de nouveaux gTLD, qui se réunit au moins une fois par semaine.

Le conseil est informé de manière permanente par rapport aux difficultés rencontrées. Nous avons également des discussions très robuste au niveau du caucus et au niveau du conseil d'administration, par rapport à toute cette question. L'équipe de direction du caucus à laquelle ont participé Avri et moi-même, et elle nous manque énormément Avri d'ailleurs. Et maintenant nous avons Alan également. Et maintenant que je quitte le groupe, ce sera Alan et Tripti qui participeront à ce groupe. Et donc, je peux vous assurer qu'on n'est pas pressé d'ouvrir cette porte. Nous voulons aborder chacun des problèmes qui apparaissent de la meilleure manière possible.

Nous essayons également d'être aussi transparents et communicatifs que possible. Je comprends que vous puissiez sentir que le conseil d'administration n'aurait pas dû exprimer un avis en amont, mais nous avons eu des discussions très détaillées par rapport à cette question et par rapport à ces noms protégés, comme ceux du Comité olympique ou de la Croix-Rouge. Et, nous avons une idée très claire par rapport à cela, et nous voulions être clair par rapport au conseil. J'espère avoir... Peut-être que nous n'avons pas été suffisamment clairs, mais la décision devait être prise par le conseil.

BRUNA SANTOS

Pour ce qui est des opportunités pour participer, nous sommes très intéressés à obtenir un soutien pour augmenter le renforcement des capacités, afin que tout le monde puisse se retrouver dans le même état de situation et de préparation pour la participation. Nous savons qu'il y a des difficultés, par exemple de PDP sur l'utilisation malveillante du DNS qui se fasse simultanément.

Et donc, ma question est la suivante, nous aimerions avoir davantage de soutien pour des recherches en matière de développement de capacités, et puis nous savons que l'équipe de direction du conseil est très diverse, et donc il y a beaucoup de personnes qui ont une expérience dans les régions, donc faiblement desservies. Et, c'est pour cela que pour nous, c'est important de poursuivre cette discussion avec vous.

SAJID RAHMAN

Le renforcement des capacités pour la recherche en matière de politique est un élément important. Bien sûr, cela est lié au renforcement de capacités. Nous avons des initiatives déjà, mais lorsqu'on parle de renforcement des capacités au niveau de la recherche, on devrait peut-être réfléchir à d'autres solutions.

CHRIS BUCKRIDGE

Je ne vois pas d'autres mains levées par rapport à cette question. Rafik?

RAFIK DAMMAK

Merci Chris. Je pense qu'on pourrait donc passer au point suivant par rapport aux droits humains. Et, je pense que c'est Michaela qui va s'en occuper.

MICHAELA SHAPIRO

Michaela Shapiro. Pour ceux qui ne me connaissent pas, merci beaucoup de m'avoir ici. J'ai quelques questions par rapport aux droits humains.

La première question, nous aimerions en savoir plus par rapport à des mesures concrètes que l'ICANN pourrait mettre en place pour évaluer l'impact des droits humains sur les droits humains des processus d'élaboration de politiques. Nous avons par exemple le risque de l'utilisation du DNS pour la modération de contenu, la lutte contre l'utilisation malveillante DNS et l'accès aux données d'enregistrement.

Et, ensuite, comment l'ICANN peut-elle concilier le respect des contrats et l'accès des forces de l'ordre avec les droits à la vie privée des titulaires, en particulier, alors que la politique en matière de données d'enregistrement est en voie d'être finalisée?

CHRIS BUCKRIDGE

Je vais passer la parole à Tripti.

TRIPTI SINHA

Merci Chris et Michaela, et merci Michaela pour la question. Le processus d'élaboration de politiques appartient à la

communauté, en particulier à la GNSO. Et vous, la NCSG, vous faites partie de la GNSO? Donc, le conseil d'administration comprend bien que le conseil de la GNSO s'est engagé à inclure l'évaluation de l'impact sur les droits humains et l'évaluation au niveau mondial dans le PDP de l'intérêt public.

Et donc, tout d'abord avec le PDP sur les diacritiques latins. Donc, étant donné cet engagement, le conseil comprend que si le conseil de la GNSO lance un PDP sur l'utilisation malveillante du DNS ou sur tout autre sujet. Donc, l'intérêt public mondial et l'impact sur les droits humains seront obligatoires pour le groupe de travail.

Dans le cadre du PDP, le conseil de la GNSO est celui qui est le mieux positionné pour s'assurer que le PDP prenne bien en compte les droits humains, ainsi que, bien sûr, l'intérêt public mondial. Et étant donné que le PDP sera les diacritiques latins, et bien ce sera le premier à inclure ceci. Et donc, nous avons hâte de voir ce qui se passera et nous observerons les améliorations du processus. Donc, nous sommes très heureux déjà que ceci soit inclus au processus et donc nous avons hâte de voir quelles seront les issues. Est-ce qu'il y a des questions?

CHRIS BUCKRIDGE

Michaela.

MICHAELA SHAPIRO

Non. Simplement pour vous remercier de votre réponse. Nous sommes très heureux d'intégrer ceci. Un élément à signaler quand

même. Nous espérons que ce sera quelque chose qui sera intégré dans tout le processus PDP. Si j'avais bien compris, c'est au début du PDP. Alors, vous me direz si je me trompe.

Mais, j'espère que l'idée, c'est que cet impact des droits humains soit inclus au début, pendant la durée et pendant la phase de mise en œuvre. C'est ce que nous espérons. Merci.

TRIPTI SINHA

Étant donné que c'est intégré dans le processus, ce sera effectivement du début à la fin. L'intégration sera du début à la fin. Par rapport à la deuxième question, vous savez que l'autorité de l'ICANN vient des accords, des contrats que nous avons avec les parties contractantes sous deux formes. Donc, le contrat avec les bureaux d'enregistrement [inaudible] et puis celui avec les opérateurs de registre.

Donc, l'accord avec les bureaux d'enregistrement et l'accord avec les opérateurs de registre. Et donc, la politique de données d'enregistrement dit que l'ICANN doit faire respecter ce qu'il y a dans ces contrats. Et, les politiques élaborées par l'ICANN.

Donc, dans le cadre de la politique de données d'enregistrement, les parties contractantes doivent revoir et répondre les requêtes de divulgation de données non publiques, et ils doivent s'assurer que les demandes correspondent aux formats respectifs, suivant les circonstances de la requête.

Donc, il faudra peut-être faire l'équilibre entre la vie privée de la personne intéressée et l'intérêt de l'entité qui a besoin de ces

données, y compris bien sûr, les entités d'application de la loi. L'ICANN ne doit pas faire cet équilibre des droits entre la vie privée ou autres. L'ICANN n'examine pas non plus les résultats de la divulgation des entités, et ne détermine pas quel pourrait être le résultat.

L'ICANN, dans le cadre de la conformité, se limite à l'obligation de la divulgation, le processus en lui-même. Ceci inclut, par exemple, l'obligation liée à la publication de la demande de divulgation de l'entité avec le processus. Cela nécessite le contenu de la divulgation, le calendrier de réponse et le contenu de la réponse à la demande.

Les parties contractantes sont responsables de s'assurer que les processus sont bien conformes avec les lois en vigueur et avec les réglementations, ce qui pourra nécessiter l'équilibre entre les droits des titulaires de noms de domaine avec celui qui demande l'accès aux données d'enregistrement.

Et, la conformité de l'ICANN est toujours revue conformément à la loi et l'enregistrement. Ou plutôt les réglementations s'appliquent aux parties contractantes, quoiqu'il arrive. Donc voilà, je ne sais pas si vous avez des questions.

CHRIS BUCKRIDGE

Manju.

MANJU CHEN

Merci beaucoup. J'ai levé la main avant que vous ne répondiez à la deuxième question pour parler du point A en fait. Donc, merci d'avoir reconnu cette évaluation de l'impact sur les droits humains que nous avons intégrée au processus PDP. J'étais celle qui l'a inclus au PDP, donc merci, mais désolé, je crois que nous n'avons peut-être pas bien cadré la question correctement. Vous l'avez bien expliqué, les PDP appartiennent à la communauté et notre travail est de nous assurer que les droits humains sont bien intégrés dans le processus PDP.

Étant donné que la mise en œuvre est faite par ICANN org. Qu'envisagez vous en matière de mise en œuvre pour ces évaluations de l'impact sur les droits humains? Comment s'assurer que les recommandations sont effectivement bien mises en œuvre?

Et, au niveau de l'IRT, lorsqu'elle sera formée, comment est-ce que nous pouvons appuyer le processus de mise en œuvre pour nous assurer que ces recommandations prennent vie dans le cadre de cette évaluation de l'impact sur les droits humains? Donc, comment s'assurer que l'on soit fidèle à l'objectif initial? Parce qu'il y a eu un aller retour. Une discussion avec différentes interprétations par rapport aux recommandations en matière de politique. Et donc, lorsqu'on en sera à la mise en œuvre, que peut faire le comité pour vous aider davantage pour améliorer la situation.

TRIPTI SINHA

Pour une réponse plus détaillée, je vais donner la parole à Kurtis parce que c'est lui qui s'occupe de la mise en œuvre, mais lorsqu'un PDP arrive avec des recommandations au conseil d'administration. Donc, on revoit, on approuve et après l'approbation est conforme au format qui nous a été envoyé. Donc, tout ce qui est d'intérêt public mondial, droits humains, si ceci est intégré dans la recommandation, ça devrait être intégré. Mais, pour plus de détails, je donne la parole à Kurtis.

KURTIS LINDQVIST

Merci. Je crois qu'il y a deux parties à ce que vous dites. Si j'ai bien compris, il y a l'impact des droits sur les droits humains au niveau de l'élaboration de politiques. Donc, ça, c'est une chose, et on pourra voir comment ajuster l'élaboration de politiques et voir comment on peut réviser tout ceci pour intégrer cet impact. Mais, donc, une fois que c'est approuvé, il y a mise en œuvre. On met en place l'IRT et c'est vrai, il y a toujours un aller-retour globalement, par rapport à ce que ça veut dire, mais je ne pense pas que ceci soit différent des autres recommandations de mise en œuvre.

Je pense que l'idée, c'est d'avoir une bonne qualité de la mise en œuvre des politiques qu'on a. Et donc, dans ce cas, si c'est une question d'interprétation des droits humains, et bien il faudra avoir cette discussion exactement comme ce que l'on fait pour d'autres politiques. Je l'ai dit à plusieurs reprises.

Ce sur quoi on travaille, c'est donc des délais ou de voir ce qui bloque l'élaboration des politiques et la mise en œuvre. Il faut que

ce soit clair. Et, fondamentalement dans la communauté, une fois que la politique est adoptée, il faut la mettre en œuvre de manière appropriée. Mais, je me rends bien compte que c'est la première fois.

Donc, on ne sait pas exactement quels seront les problèmes. On ne sait pas à quoi ça va ressembler. On n'a jamais vu ça. Donc c'est difficile de voir à la phase de mise en œuvre à quoi ça va ressembler puisqu'on n'a jamais vu ça. Il faudra donc revenir sur cette discussion une fois qu'on aura vu certaines choses se présenter.

Donc, ma réponse est très générale par rapport à la mise en œuvre, parce qu'on ne sait pas exactement quelles sont les conséquences. C'est difficile de spéculer ce qui pourrait se présenter en matière d'évaluation de l'impact sur les droits humains. Je ne pourrais que deviner à ce stade.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci, Kurtis. Désolé, je n'avais pas suivi la file dans Zoom. Donc, mes excuses à Farzaneh et aux autres. Mais, Farzaneh, c'est à vous!

FARZANEH BADIEI

Merci. Donc, je pense que certaines parties de notre question sont également liées aux initiatives du conseil d'administration dans la correspondance avec nous dans les résolutions. Il y a quelques réunions de ça, nous avons demandé à ce qu'il y ait une évaluation de l'impact sur les droits humains de votre résolution. Et donc, on vous avait demandé d'y réfléchir, peut-être un peu avant la résolution, mais en tout cas, de voir si, dans la résolution, il y avait

un impact sur les droits humains, et vous nous avez un petit peu renvoyé la balle et vous nous avez dit faites-le.

Donc, à la NCSG, on peut faire une évaluation de l'impact sur les droits humains de votre résolution si c'est quelque chose qui est utile, mais ce que nous faisons également, c'est que nous entreprenons une évaluation de l'impact sur les droits humains du communiqué du GAC. Nous avons commencé à Seattle et cette évaluation d'impact pourrait également être utile pour vous dans le cadre de votre travail, de vos délibérations. Je ne vous dis pas que vous êtes obligé de le prendre en compte, mais si vous voulez en savoir un petit peu plus sur comment la réflexion est faite, vous pourrez y avoir accès.

Bon, ceci étant, au PDP, nous essayons de faire les vérifications de droits humains, de contribuer au processus, d'aider à la conception de cette évaluation d'impact sur les droits humains. Et, du côté du conseil d'administration, je crois que, dans le cadre de son fonctionnement, le conseil d'administration pourrait également prendre les droits humains en compte, si je ne me trompe pas.

Je pense que c'était déjà il y a un certain nombre d'années, mais je crois que vous aviez envoyé une lettre. C'était en fait la première fois qu'on avait les droits des personnes concernées dedans. J'ai été très heureuse de le voir. Mais, si vous faites ces évaluations d'impact sur les droits humains, je pense qu'on pourrait avoir davantage de formulations de ce type dans vos résolutions.

BECKY BURR

Le conseil d'administration est prêt à écouter toutes les contributions de la NCSG, y compris les droits humains. Depuis de nombreuses années, nous recevons les contributions du conseil de la GNSO par rapport au communiqué du GAC, y compris les fiches de suivi. Donc, tout ceci est pris en considération dans le cadre de notre communication avec le GAC. Donc, nous sommes ouverts à toute révision du communiqué de GAC venant de la NCSG.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup Becky. Je ne vois pas d'autres mains par rapport à cette conversation. Rafik.

RAFIK DAMMAK

Merci Chris. Nous passons maintenant au dernier sujet la révision des révisions. On pourrait peut-être changer le nom Révisions des révisions? Je ne sais pas. Donc, nous avons un groupe de travail qui s'occupe de ça et donc je vais donner la parole à Manju.

MANJU CHEN

Merci Rafiq. Donc, c'est une révision. Nous avons une révision qui est en cours. Donc, comment s'assurer que cette révision mène à un meilleur mécanisme de redevabilité de la communauté? Est-ce que ça ne va pas simplement être de simplifier les choses, tout simplement parce que c'est plus efficace? Ce que nous craignons, c'est qu'il y ait une perte de vitesse en matière de redevabilité. Je sais que c'est une question générale parce que, en fait, on ne sait

pas trop à quoi s'attendre, mais est-ce que vous avez des réflexions préliminaires là-dessus? Quelle est votre perspective sur ce à quoi on va en arriver? Quels sont les grands plans qui seront effectués par cette révision des révisions? C'est notre question. Merci.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Manju. Je vais passer la parole à Jim, qui est l'un des membres du conseil d'administration qui est présent au CCG.

JAMES GALVIN

J'aime bien cet accent qui est mis sur le fait que nous sommes membres du groupe. Le CCG est basé sur la participation de tous, et on met l'accent ici sur le fait qu'il s'agit d'un groupe assez unique par rapport à ce que l'on a pu faire dans le passé. Les membres du conseil d'administration participent en tant qu'individus de manière active dans ce groupe.

Je partage cette responsabilité avec Leon Sanchez et d'autres membres du CCG, et cela inclut le personnel de l'ICANN. Normalement, quand on fait ce type d'exercice, on le fait avec les membres de la communauté.

Nous sommes encouragés à y participer, à ramener d'autres membres qui souhaitent collaborer directement avec la communauté pour nous assurer que l'ICANN reste toujours redevable et respecte ses engagements. L'idée, c'est de travailler ensemble avec la communauté pour faire cela.

Le plus important, c'est que le conseil d'administration est ouvert à l'issue de cette question et cela peut ouvrir la porte à repartir à zéro. Cet exercice a commencé avec ce document où l'on élabore les objectifs des révisions. Mais, nous savons que les discussions se poursuivront. Et donc, le fait d'envisager la possibilité de repartir à zéro commence par cette idée de revoir l'objectif des révisions.

Et donc, le conseil d'administration voudrait s'assurer, avec tout ça, que nous restons redevables vis à vis du plan stratégique, parce que c'est le plan stratégique qui définit ce vers quoi nous travaillons ensemble.

Le conseil d'administration a participé à l'élaboration de ce plan stratégique et c'est notre boussole quelque part, notre cap. Donc, voilà, les aspects les plus importants sur lesquels nous voulons attirer l'attention lorsque l'on parle du travail du CCG.

CHRIS BUCKRIDGE

Je ne vois pas d'autres mains levées sur Zoom. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole? Manju, allez-y!

MANJU CHEN

Je suis très intrigué par ce que vous voulez dire par repartir à zéro. Est-ce que vous voulez dire par là d'oublier, laisser tomber toutes les autres révisions qui figurent dans les statuts? Repartir à zéro, est-ce que cela veut dire cela? Je suis intéressé à en savoir plus. Merci.

JAMES GALVIN

Merci pour cette question. Il est très important que l'on soit d'accord par rapport à ce dont on parle dans ce contexte. Repartir à zéro, cela veut dire que nous sommes ouverts à réexaminer tout ce que nous faisons actuellement et considérer s'ils sont applicables ou non pour les années à venir. Donc, cela peut impliquer le fait de repartir à zéro. Et donc, dans la discussion que l'on a eue avant dans notre plénière et on en aura une autre demain après-midi.

Il faut savoir que c'est une possibilité, mais il n'y a pas d'exigence par rapport à abandonner tout ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Mais, c'est une possibilité parmi toutes celles que l'on va envisager. C'est une option et nous devons rappeler le reste des membres, qu'il s'agit d'un effort collaboratif pour réfléchir à ce qui pourrait fonctionner, à ce dont on a besoin pour envisager un futur différent ou un futur... où le même futur.

CHRIS CHAPMAN

Je voudrais ajouter des éléments à ce qui vient d'être dit. Jim, a parlé de repartir à zéro. Moi, j'appellerais cela une réévaluation à partir des principes fondateurs. Le point 4.5 des statuts constitutifs. Jim l'a dit de manière très élégante, c'est le point de départ. Mais, dans une séance précédente avec l'ALAC aujourd'hui, Jonathan a demandé quelle était la finalité. Et donc, il faut revenir à ces principes et se dire pourquoi nous faisons cela?

Et donc, avec la communauté, nous cherchons à assurer la redevabilité et la responsabilité pour trouver un meilleur moyen d'articuler cela et obtenir cela de manière durable, d'une manière que l'on puisse mesurer. De manière constructive et non destructive.

Voilà, des situations qui se présentent comme étant des merveilleuses opportunités. Je pense que le document l'avant-projet est très bien rédigé, mais c'est une excellente occasion pour repasser en revue le point 4.4.2 du plan stratégique, car le plan stratégique est notre opportunité de revoir les révisions structurelles.

Parce que cela ne concerne pas l'organisation ICANN ou le conseil d'administration. Cela concerne toute la communauté. Nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit de composantes qui doivent remplir leurs missions conformément aux objectifs qui ont été fixés. Je voulais ajouter cela à ce que vient de dire Jim.

RAFIK DAMMAK

Merci beaucoup pour tous ces commentaires. Je comprends que repartir à zéro est une possibilité, et j'aime ce commentaire par rapport à la manière dont nous pourrions peut-être mettre en place des changements et créer de nouvelles opportunités.

Mais, je parle ici en mon propre nom. Il y a des changements constitutionnels que les personnes peuvent vouloir changer par rapport à la structure, etc. Toutes ces belles idées. Mais, on ne sait

pas combien de temps cela pourrait prendre ou bien quels problèmes cela pourrait soulever, et pour revenir au premier commentaire de Manju, elle a parlé d'efficacité par rapport à la mise en œuvre.

Je ne pense pas que l'on doive attendre la conclusion de la révision des révisions pour aboutir à cette efficacité. On en a parlé longuement pendant les réunions avec le conseil d'administration, y compris par rapport à d'autres initiatives comme celle de l'efficacité du modèle multipartite.

Donc, le travail qui est fait actuellement pour améliorer l'efficacité vise donc à améliorer les objectifs également. Je pense qu'on doit y réfléchir. À cela s'ajoute tous les efforts d'amélioration continue qui sont en cours depuis quelques années. Nous travaillons avec le PDP 3.0. Il y a également un comité permanent auquel participe Manju.

Je ne vais pas dire son nom. Et l'idée, c'est de voir comment on peut améliorer les PDP, parce que la GNSO peut résoudre les problèmes liés à une partie du processus, mais c'est à dire l'élaboration. Mais, lorsque l'on va du côté de la mise en œuvre. On est un peu dans No man's land. Les choses prennent très longtemps à être mises en place et nous essayons de changer les résultats des discussions de politique.

Et tout cela affecte l'efficacité de la mise en œuvre. Donc, si on a tout un processus, on ne peut pas apporter des solutions à une partie de ce processus. Il y a des questions concernant l'efficacité

de la mise en œuvre qui doivent être améliorées avant d'attendre la conclusion de ce processus de révision des révisions. Nous savons que c'est une opportunité, mais on ne devrait pas attendre la conclusion de cette révision des révisions.

CHRIS BUCKRIDGE

Il y a plusieurs intervenants qui souhaitent prendre la parole. Il ne nous reste que cinq minutes, donc je vous demande d'être très bref et concis.

JAMES GALVIN

Très rapidement, je veux dire que vous avez abordé beaucoup de points, et nous avons parlé de cela à plusieurs reprises, y compris l'efficacité. Pour ce qui est de la révision des révisions, je voudrais attirer l'attention sur deux éléments. La révision des révisions, vous avez fait des suggestions et ce serait quelque chose que la révision des révisions ferait. La révision des révisions vise à nous mettre en condition d'examiner ces problèmes. Cela ne fait pas partie de ce sur quoi porte la révision des révisions ou le groupe, mais on pourrait rentrer dans le détail après.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE

Désolé, je reviens vers d'autres discussions. On n'a pas...

FARZANEH BADIEI

Pardon, On a parlé de renforcement des capacités. Cette réunion devait avoir lieu au Moyen-Orient. Elle n'a pas eu lieu là-bas pour

plusieurs raisons. Et donc, l'idée... une étude par rapport au Moyen-Orient a été annulée il y a quelques années en raison d'un manque de budget. On devrait donc mettre toutes les régions sur un pied d'égalité, y compris pour les régions qui se trouvent dans des situations de guerre, etc. Je voulais soulever cette question auprès du conseil d'administration. On devrait faire quelque chose par rapport à cela.

MAARTEN BOTTERMAN

Nous savons que le fait de tenir les réunions à différents endroits permet à des participants différents de participer aux réunions. La Covid a également bouleversé un petit peu tout cela. Mais pour que... par rapport à ce que vient d'être dit par Rafik, les choses ne sont pas parfaites, on est d'accord.

Mais, il faut reconnaître qu'il y a eu des mesures mises en place pour améliorer cela. Il y a neuf ans, les PDP arrivaient au conseil d'administration. On devait les renvoyer au conseil parce que cela ne correspondait pas aux attentes. Et donc, les choses ont changé. Le travail s'accélère et nous savons tous qu'il faut des améliorations, mais en même temps c'est une question qui est toujours une priorité dans notre travail.

L'important, c'est que nous voulons tous que l'ICANN soit couronnée de succès. Le plan stratégique, les engagements que l'on prend, tout va dans ce sens.

RAFIK DAMMAK

Merci Maarten. Oui, il y a des progrès et c'est pour cela qu'on parle de la GNSO, parce qu'ils ont pris l'initiative de voir comment on pouvait améliorer l'interaction. Quand il y a eu l'EPDP, on l'a fait. Mais, il y a des préoccupations par rapport au fait que tout cela prend du temps, y compris l'approbation par le conseil d'administration. Il y a l'ODP, il y a tout un nombre d'étapes. Et ce que je veux dire, c'est qu'il y a toute une piste de travail.

Et donc, la GNSO peut résoudre la partie qui les concerne, mais tout ce qui est mis en œuvre, il faut améliorer ce domaine-là et il faut réfléchir à comment le faire. Certaines recommandations de la piste de travail deux n'ont pas encore été mises en œuvre, et cela soulève des questions par rapport à l'efficacité de cette mise en œuvre.

CHRIS BUCKRIDGE

Je pense que nous en sommes à la fin de la session, donc on va peut-être conclure.

RAFIK DAMMAK

Merci de nous avoir donné cette opportunité de discuter avec vous et au nom de nos membres, nous remercions tous les membres du conseil d'administration sortant. Merci pour leurs services. Et, nous avons hâte d'accueillir les nouveaux membres du conseil d'administration et de continuer notre travail avec vous. Donc, merci beaucoup et à très bientôt.

CHRIS BUCKRIDGE

C'est un plaisir pour nous, en tant que conseil d'administration, de parler avec la NCSG. Et, je donne la parole à Tripti pour conclure.

TRIPTI SINHA

Merci. C'était un excellent échange d'idées, de sujets. Merci d'avoir félicité les membres du conseil d'administration, membres sortants, et si on peut les applaudir s'il vous plaît. Merci. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]